



SERVICE DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DES QUESTIONS EUROPEENNES

[toussaints@pfbw.be](mailto:toussaints@pfbw.be)  
[europe@pfbw.be](mailto:europe@pfbw.be)  
Tél. : 02/506.38.22

**DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES  
AUX PARLEMENTS NATIONAUX ET ACTUALITES EUROPEENNES**

*Du 16 novembre au 30 novembre 2012*

**1. DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES AUX PARLEMENTS NATIONAUX**

**a. Documents législatifs soumis au contrôle de subsidiarité et de proportionnalité**

Néant.

## **b. Documents de consultation**

Matière	Titre	Référence et sommaire
<b>Livre vert<sup>1</sup></b>	LIVRE VERT Un marché intégré de la livraison de colis pour soutenir la croissance du commerce électronique dans l'UE	<b>COM(2012) 698 final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0698:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0698:FIN:FR:PDF</a>  Le présent livre vert se penche sur l'évolution des marchés du commerce électronique et de la livraison en Europe, il recense les préalables à la mise en place d'un marché unique des services de livraison, il analyse les principaux défis auxquels sont confrontés les différents acteurs et, enfin, il met en évidence les possibilités d'amélioration des procédures de livraison au profit des citoyens et des entreprises, et en particulier des PME. Délai pour répondre à la consultation : avant le 15 février 2013.
<b>Education</b>	COMMUNICATION <sup>2</sup> DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socioéconomiques	<b>COM(2012) 669 final</b> <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0669:FIN:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0669:FIN:FR:PDF</a>  La Commission présente «Repenser l'éducation», une nouvelle stratégie qui entend encourager les États membres à agir immédiatement pour garantir que les jeunes acquièrent les aptitudes et les compétences requises par le marché du travail, et à réaliser leurs objectifs en matière de croissance et d'emploi. La présente communication s'articule autour de quatre domaines, dans lesquels il convient que les États membres renforcent leur action: <ul style="list-style-type: none"><li>- développer des systèmes d'enseignement et de formation professionnels de niveau mondial, pour améliorer la qualité des compétences professionnelles;</li><li>- promouvoir l'apprentissage sur le lieu de travail, notamment par des dispositifs de stage, d'apprentissage et de formation en alternance de qualité, pour faciliter la transition entre les études et la vie professionnelle;</li><li>- encourager les partenariats entre les secteurs public et privé (pour garantir la pertinence des programmes éducatifs et de la transmission de compétences);</li><li>- favoriser la mobilité grâce au programme Erasmus pour tous.</li></ul>

## **2. ACTUALITES JUDICIAIRES**

Néant.

---

<sup>1</sup> Un **livre vert** est une communication publiée par la Commission sur un domaine d'action spécifique. Il s'agit surtout de documents destinés aux parties, aux organisations et aux individus intéressés, qui sont invités à participer à un processus de consultation et de débat. Dans certains cas, un livre vert donne l'impulsion requise pour le lancement d'une procédure législative.

<sup>2</sup>Les communications sont des documents sans portée juridique transmis par la Commission aux autres institutions européennes et présentant de nouveaux programmes et de nouvelles politiques.

### **3. DIVERS**

#### **Élections européennes: les citoyens pourront se présenter plus facilement aux élections dans un autre pays de l'Union**

Les députés européens, réunis en plénière, ont adopté la proposition à une écrasante majorité (618 voix pour, 23 voix contre et 14 abstentions). Cette proposition législative vise à simplifier, en modifiant les règles existantes (directive 93/109/CE), la procédure à laquelle doivent se conformer les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants lorsqu'ils veulent se présenter aux élections européennes. Il ne sera plus exigé des candidats qu'ils rentrent dans leur État membre d'origine pour obtenir un certificat attestant qu'ils n'ont pas été déchu de leur droit d'éligibilité mais, uniquement, qu'ils produisent une déclaration en ce sens lorsqu'ils s'inscrivent comme candidats aux élections dans leur État membre de résidence, la charge de la preuve incombant à l'autorité électorale de l'État membre de résidence.

[http://ec.europa.eu/justice/citizen/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/justice/citizen/index_fr.htm)

#### **Rapport: La prévention de la criminalité en Europe**

Débarrasser les rues des couteaux, combattre le harcèlement en ligne, promouvoir la détection précoce de la dépendance; autant d'initiatives novatrices de prévention de la criminalité à l'œuvre dans l'Union européenne dans le cadre du Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC). Dans ce rapport, la Commission européenne évalue les efforts fournis par le réseau pour améliorer la sûreté et la sécurité des citoyens européens. Sa conclusion est que de nombreux projets sont mis en place pour inspirer les acteurs au niveau local, mais que le réseau peut augmenter son influence en ciblant mieux ses initiatives et en collaborant plus étroitement avec les acteurs clés de la prévention de la criminalité.

Le REPC est une plateforme européenne d'échange de meilleures pratiques, de résultats de recherche et d'informations sur la prévention de la criminalité. Il contribue à ce type d'activités depuis 2001, en apportant son aide aux responsables de l'application des lois, aux travailleurs du secteur social et de celui de la jeunesse, aux professionnels de la santé, aux enseignants et universitaires, ainsi qu'aux décideurs aux niveaux européen et national.

<http://www.eucpn.org/mshome/?mslang=8>